

Jean-Jack QUEYRANNE*Président du Conseil régional**Ancien ministre*

Nos réf. : DT1216093L118206

Lyon, le 31 août 2012

Madame, Monsieur,

La Région Rhône-Alpes a décidé de réaliser, avec le soutien de l'État, une enquête, à l'échelle régionale, sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents. L'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants, d'analyser la demande et d'évaluer les impacts environnementaux, afin de mieux organiser le système de transports et de faire évoluer favorablement les politiques de transport de la Région.

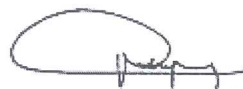
S'échelonnant sur trois ans, une première vague sera effectuée par téléphone durant la période du 15 octobre 2012 au 30 avril 2013 (Cf. document joint). La réalisation en a été confiée à la société AlyceSofreco.

Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre du Conseil régional. Des enquêteurs de notre prestataire les contacteront ensuite, afin de recueillir leur accord et de fixer un rendez-vous téléphonique. L'enquête régionale a bien entendu fait l'objet d'une déclaration préalable auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).

La Région Rhône-Alpes compte sur votre soutien pour la bonne réalisation de l'enquête, et vous remercie de diffuser cette information dans vos publications grâce à vos services de communication pendant la durée de l'enquête et de confirmer, si besoin, la réalité et l'utilité de cette enquête portant sur les transports du quotidien.

Pour plus d'information et en cas de besoin, vous pouvez contacter nos services à l'adresse mail suivante **enquetedepacements@rhonealpes.fr**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Jean-Jack QUEYRANNE

POURQUOI UNE ENQUÊTE SUR LES DÉPLACEMENTS ?

Chaque jour, nous nous déplaçons pour de multiples raisons (travail, loisirs, école, achats...), en voiture, en transports en commun, à pieds, à vélo...

Il est essentiel de connaître les pratiques de déplacements des Rhonalpains pour adapter au mieux les services de transports régionaux sur le territoire, et favoriser les pratiques d'éco-mobilités.

C'est pourquoi la **Région Rhône-Alpes** lance une « **enquête déplacements** », opération nouvelle sur l'ensemble du territoire qui va s'échelonner sur trois ans. Ce sont en effet près de **37 000 personnes** qui vont être interrogées sur leurs déplacements quotidiens.

La première année d'enquête débutera vers le **15 octobre 2012**, se poursuivra jusqu'au **30 avril 2013**, et concernera 12 300 personnes.

► **Objectif : mieux connaître vos pratiques et vos besoins afin d'organiser les déplacements de demain.**

QUI RÉALISE ET ORGANISE CETTE ENQUÊTE ?

Pilotée par le **Conseil Régional** et en partenariat avec **l'Etat**, la collecte a été confiée à la société AlyceSofreco et le Centre d'Études Techniques de l'Équipement (CETE) de Lyon sera chargé du contrôle qualité des enquêtes.

QUI VA ÊTRE INTERROGÉ ?

L'aire d'enquête représente 2 880 communes et 5,2 millions d'habitants, dont les scolaires âgés de 11 ans et plus. Elle concerne la totalité des 8 départements Rhône-Alpes : le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire, la Savoie, la Haute Savoie, la Drôme et l'Ardèche.

L'étude sera réalisée auprès d'un échantillon représentatif.

COMMENT VA SE DÉROULER L'ENQUÊTE ?

- Les ménages tirés au sort seront préalablement informés par courrier.
- Les enquêtes seront **réalisées par téléphone**.
- Les enquêteurs poseront des questions générales (âge, type de logement, composition du ménage...), puis des questions sur les déplacements.

► **Les réponses individuelles, dont la confidentialité est garantie, seront détruites en fin d'enquête. Seules les données anonymisées seront exploitées ensuite dans un but statistique.**

L'ENQUÊTE EN PRATIQUE

Période d'enquête : **mi octobre 2012 à fin avril 2013**
(hors vacances scolaires et jours fériés)

Aire d'enquête : **la région Rhône-Alpes**

Type d'enquête : **par téléphone**

Jours de rendez-vous : **du mardi au samedi**

Horaires : **entre 17h30 et 20h30 en semaine et entre 10h et 15h le samedi**

Durée de l'enquête : **15 à 20 minutes maximum**

Nous remercions les acteurs locaux pour leur implication dans cette enquête et le relais d'information auprès des habitants.



[@rhonealpes.fr](https://twitter.com/rhonealpes) ou enquetedepplacements@rhonealpes.fr

